



Organisation des élections dans les délais légaux

La C14 affiche sa phobie des urnes !

Moins d'une semaine après le discours à la nation de Faure Gnassingbé le 27 avril dernier, des voix s'élèvent. Lors de son allocution, le chef de l'Etat relevait le désir du gouvernement de tenir les élections législatives, locales et éventuellement...

PAGE 3



ETRANGER



Côte d'Ivoire / Déploiement d'un commando à Bouaké

Des crispations du camp Ouattara autour de la candidature de Soro en 2020 ?

N'étant plus en parfum de sainteté depuis plusieurs mois déjà avec le président Alassane Ouattara, le président de l'Assemblée nationale ivoirienne Guillaume Soro ferait l'objet d'une surveillance de plus en plus accrue dans le pays...

PAGE 4

TECH & NUMERIQUE



Réseaux sociaux

Facebook innove avec un service de rencontres «durables»

Mark Zuckerberg a annoncé le mardi 1er mai dernier que Facebook allait ajouter aux fonctions du réseau social, celle d'un site de rencontres pour les personnes à la recherche de relations durables.

PAGE 5

Spectacle

M'bouillé Koité en concert à Lomé

Le Prix Découverte Rfi 2017, M'bouillé Koité prestera à l'Institut français du Togo, ce vendredi 4 mai. L'escale togolaise de l'ambassadeur de la musique mandingue...

PAGE 10



Droits humains / Allégations du FILDH et du ROADDH

Le gouvernement togolais adresse un droit de réponse à la CADHP

Le secrétariat d'Etat chargé des droits de l'Homme et la délégation togolaise prenant part à la 62e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), viennent de publier un droit de réponse suite aux allégations de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FILDH) et du Réseau ouest africain des défenseurs des droits humains (ROADDH). Et ceci en marge de la session...

PAGE 3

EDITO

Ligne de la honte, mais ligne de la paix entre les deux Corées

Même dans l'euphorie, même dans l'allégresse consécutive à cette scène qui scelle une avancée majeure pour la paix dans le monde, il est très difficile de se détourner du côté sidérant de cette image, l'une des plus vibrantes et des plus marquantes de ces dernières décennies. Cette image-choc de Kim Jong-un échangeant, une poignée de main vigoureuse avec le président Moon Jae-in au-dessus de la ligne de démarcation entre les deux Corées, a autant suscité des sentiments d'horreur que des hurrahs de soulagement.

Mais, pour que le monde entier ait droit à un tel événement, c'est-à-dire que l'homme fort de Pyongyang, soit le premier dirigeant nord-coréen à fouler le sol sud-coréen depuis la guerre (1950-1953), c'est que ce dernier a fait de la maxime latine suivante : « Si tu veux la paix, prépare la guerre », sa principale source d'inspiration. Dès son arrivée au pouvoir en 2011, il a engagé son pays dans un programme nucléaire spectaculaire et dans la fabrication de missiles balistiques intercontinentaux. Pari réussi : la Corée du Nord est une...

PAGE 3

Médias

Rapport de l'OTM sur la liberté de la presse au Togo

A l'occasion de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse hier jeudi 03 mai, l'Observatoire togolais des Médias (OTM) a produit un rapport dont le contenu a été rendu public hier. Dans ce rapport, les responsables de l'Observatoire...

PAGES 6&7



	SOMMAIRE	USA / Rencontre historique des deux présidents coréens Le rôle imprécis qui rend Trump inéligible au Prix Nobel de la paix  P 4	Invention «AlterEgo», le casque capable de lire dans les pensées  P 5	Photographie « Pixel Art » exhorte de jeunes photographes à la professionnalisation  P 10	Littérature africaine Une évasion à tout prix !  P 10	Panier de la ménagère La tomate fraîche, de l'or dans les marchés du Togo  P 11
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

COMMUNIQUÉ

Le nommé AGBOGAN Kodjovi, Employé de la Société APCL, sise à Lomé, 01 BP 1260, Tél. +228 91916270, est prié de regagner son poste de travail sur le site de construction du nouveau port de pêche de Baguida, au plus tard le mercredi 09 mai 2018 à 07 heures 30 minutes.

Passé ce délai, il sera considéré comme démissionnaire.

Lomé, le 04 mai 2018.

Afagnan / Charte communautaire

Droit de la femme à la terre

Une réunion d'information et de sensibilisation des chefs traditionnels de la préfecture sur la charte communautaire pour le droit de la femme à la terre au Togo, a été organisée le 23 avril 2018 à Afagnan par le préfet du Bas-Mono, Sogbo Kokou Amétépé.

La rencontre a permis de faire la restitution du contenu de cette charte élaborée lors d'un atelier tenu le 21 février 2018 à Notsé. Elle a pour finalité de faire respecter les droits humains de la femme et en particulier son droit à la propriété et à l'accès à la terre de sorte à lui épargner la faim et la pauvreté. L'élaboration de ce document s'inscrit dans le cadre de la défense des droits humains.

Akébou / Sante

Le district sanitaire certifié 15189

Le premier laboratoire du district sanitaire de l'Akébou équipé de matériels et certifié 15189 a été inauguré le 24 avril 2018 à Kougnohou.

La construction de ce laboratoire à hauteur de 36 millions a été financée par l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Togo. Ce laboratoire va alléger des peines des patients en réduisant substantiellement les coûts de déplacement vers les autres centres de santé de la région pour faire des analyses et améliorer la qualité des services ainsi que la prise en charge efficace des patients.

Au cours de cette cérémonie, les participants ont visité après la coupure du ruban symbolique, le nouveau bâtiment réhabilité et équipé de matériels de laboratoire, dernière génération, puis suivies explications sur les étapes de la procédure d'analyse médicale jusqu'aux résultats. Le directeur général de la santé Plateaux, Amidou Moussa, a rappelé l'importance de la biologie médicale dans le système de soins.

Est -Mono

Célébration de la 9^e édition de Sintujanjaagu

La communauté Losso, composée de Lamba, Massé et Nawda a célébré le 21 avril 2018 à Elavagnon la 9^e édition de sa fête traditionnelle Sintujanjaagu sous le thème « la fraternité et la solidarité ».

Cette fête a eu pour objectif de rendre hommage à Dieu et aux mânes des ancêtres pour la saison culturelle et d'implorer leur bénédiction pour la saison qui s'annonce. Il s'est agi aussi de familiariser les filles et fils de Doufelgou dans l'Est -Mono avec les us et coutumes de leur préfecture d'origine. Le président de l'Amicale des Losso de l'Est -Mono (ALEM), KpeniYawo a dans son adresse situé l'évènement après la 32^e édition a été célébrée cette année à Doufelgou quelques jours auparavant.

Tchaoudjo

Un forage offert au lycée de Kouloundè

L'ONG humanitaire Daroul Cour'an œuvrant dans le domaine de l'éducation a procédé, le 20 avril 2018 à Sokodé, à l'inauguration du forage au lycée de Kouloundè en présence du proviseur du lycée de Kouloundè, Boundjiak Kouakou, du corps des enseignants et de plusieurs parents d'élèves.

D'un coût total de 3. 200. 000 FCFA, les travaux de construction du forage ont été financés par Mohammad Bin Sokr des Emirats Arabes Unis. Le forage va aider à résoudre le problème de pénurie d'eau potable au sein de ce lycée en offrant aux élèves de l'eau potable pour les mettre à l'abri des maladies hydriques.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG. LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari

Responsable web:
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Freda Sefiamor
 Alexandre Wémima

Edem Dadzie
 Essoyodou Awih

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
 DIRECT AGENCE
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

... puissance nucléaire et possède son missile ICBM, capable d'atteindre le territoire des Etats-Unis. Maintenant que ce cap est franchi, il peut désormais passer et penser le développement économique de son pays, entre temps perturbé par « la course réfléchie » aux armements. Une course courageuse pour un pays aussi pauvre. Et pour passer à la nouvelle étape, Pyongyang a alors

trouvé que le moment est enfin venu de reprendre langue avec ses frères ennemis du Sud. Tout s'est déroulé avec une célérité surprenante...les récents Jeux Olympiques, y ont joué leur partition. Et aujourd'hui le résultat est là, aussi historique qu'inattendu : les deux présidents coréens se sont rencontrés sur la ligne de démarcation séparant les deux pays. Ligne de la paix ? Ligne de la honte ? Par-delà tous débats houleux de l'heure, il y a plusieurs leçons à retenir

dans une telle évolution de la situation des deux Corées. La personnalité du jeune Kim Jong-un qui a montré de grandes capacités manœuvrières et a osé affronter la grande Amérique, au point que le monde a cru un instant à une possible catastrophe nucléaire, surtout que les deux se menaçaient mutuellement de l'apocalypse et s'échangeaient des diatribes sans retenue. Le locataire de la Maison-Blanche a réussi à mettre la

Corée du Nord sous embargo quasi total, embargo respecté même par la Chine, pourtant l'allié le plus proche de Pyongyang. La personnalité du nouveau président sud-coréen, Moon Jae-in, a eu une influence déterminante dans le développement de la situation. Homme de gauche, il a joué la politique de la main tendue en direction du frère du Nord, développant un discours pacifiste qui a séduit les Nord-Coréens. Les deux présidents

entreront dans l'histoire si la dynamique enclenchée se poursuivait. Le sommet prévu entre Trump et Kim Jong-un sera déterminant. Il pourrait consacrer Donald Trump, comme un véritable héros de ce rapprochement historique et pourrait couronner un processus inimaginable. Et, pour la première fois, peut-être, le président américain pourrait montrer une face jusque-là inconnue de sa personnalité.

Dieudonné Korolakina

Droits humains/ Allégations du FILDH et du ROADDH

Le gouvernement togolais adresse un droit de réponse à la CADHP

Le secrétariat d'Etat chargé des droits de l'Homme et la délégation togolaise prenant part à la 62^e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), viennent de publier un droit de réponse suite aux allégations de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FILDH) et du Réseau ouest africain des défenseurs des droits humains (ROADDH). Et ceci en marge de la session qui se tient en Mauritanie depuis le 25 avril et ce jusqu'au 9 mai 2018.

La crise politique née le 19 août 2017 a vraiment mis à rude épreuve le respect des droits humains au Togo. Dès le départ et pour éviter que la situation ne s'envenime, ce qui serait logiquement préjudiciable au bien-être des populations, le gouvernement a soumis à l'Assemblée nationale, une proposition de révision constitutionnelle contenant les fondamentaux de la Constitution de 1992. Malheureusement, la coalition a maintenu ses manifestations avec de nouvelles exigences, notamment le retour pur et simple à la Constitution de 1992 et la démission immédiate du chef de l'Etat en cours d'un mandat régulier. Cette posture n'a pas du tout favorisé le respect des droits

de l'Homme. Au contraire, on a assisté à un radicalisme avec des manifestations émaillées de violences, des pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels, notamment des destructions et dégradations de biens publics et privés. Certes la Constitution togolaise consacre la liberté de manifestation, mais dans le respect de la loi. «L'Etat reconnaît et garantit dans les conditions fixées par la loi, l'exercice des libertés d'association, de réunion et de manifestation pacifique et sans instruments de violence», stipule l'article 30. Mais lorsque des individus commettent des actes répréhensibles sous le couvert de manifestations de rues, la force publique ne peut qu'agir pour les

mettre à la disposition de la justice. Ainsi précise le droit de réponse, «les personnes interpellées ne l'ont pas été pour avoir pris part à ces manifestations, mais pour avoir commis un délit ou un crime de droit commun à l'occasion de ces manifestations publiques ». Contrairement aux allégations des deux organisations, les droits de ces détenus ont été respectés. A toutes les personnes interpellées, les charges et les droits ont été notifiés conformément aux dispositions pertinentes de la Constitution togolaise du 14 octobre 1992 et du code de procédure pénale. Pour résoudre la question des groupes d'autodéfense, le gouvernement a mis en place un observatoire des manifestations publiques



Mme Nakpa Polo,
secrétaire
d'Etat chargé
des droits de
l'Homme

composé des représentants des organisateurs des manifestations, des forces de l'ordre et de sécurité, des représentants des organisations de la société civile et de la commission nationale des droits de l'Homme. Sur le plan des revendications sociales, le gouvernement a maintenu le dialogue et la concertation

avec des résultats palpables. L'exemple le plus récent est la signature d'un protocole d'accord avec les syndicats du secteur de l'éducation mettant fin à la crise qui y régnait depuis des mois. Il est incontestable que l'Etat togolais veille et continue de veiller au respect des droits humains. C'est une quête perpétuelle.

Edem Dadzie

Organisation des élections dans les délais légaux
La C14 affiche sa phobie des urnes !

Moins d'une semaine après le discours à la nation de Faure Gnassingbé le 27 avril dernier, des voix s'élèvent. Lors de son allocution, le chef de l'Etat relevait le désir du gouvernement de tenir les élections législatives, locales et éventuellement le référendum « dans les délais légaux ». Une brève phrase du discours qui n'a pas été occultée au sein de la classe politique de l'opposition. Les leaders de la coalition des 14 partis montent désormais à la barre et affichent leur désaccord par rapport au message du chef de l'Etat. Hier encore, c'était Brigitte Adjamagbo, présidente de la CDPA et coordinatrice de la C14 qui, sur le plateau de France 24, précisait la position du regroupement.

Une parole rare mais elle blesse ! Faure Gnassingbé a pris l'habitude depuis son accession à la magistrature suprême de s'adresser à ses concitoyens qu'à l'occasion de la fête de la Saint-Sylvestre et la commémoration de l'indépendance du Togo.

Le jeudi dernier, le chef de l'Etat togolais faisait de

grandes annonces en faveur du développement social, de l'inclusion économique etc. Et pourtant, ses détracteurs s'attardent depuis la fin de la semaine dernière, sur une question digne d'être reléguée au second plan des priorités : la politique. Cette matière qui, depuis près d'une année bientôt, est devenue l'épicentre des agitations de l'opposition

dans notre pays. L'Alliance nationale pour le Changement (ANC) avait exprimé déjà le weekend, sa désapprobation de l'organisation des élections législatives notamment, telle que définie par les textes de la Constitution togolaise. Depuis le début de cette semaine, les autres membres de coalition ont tour à tour multiplié des sorties

à travers des émissions de médias internationaux. Mercredi dernier, lors du journal Afrique de la télévision française TV5 monde, Nathaniel Olympio, le président par intérim du Parti des Togolais a livré son jugement sur la question des échéances présidentielles et le dialogue.

«Le dialogue, tel qu'il se déroule actuellement n'est pas en mesure d'apporter une solution aux problèmes des Togolais. Il faut donc exercer davantage de pression pour qu'il comprenne que la rotation du pouvoir est un instrument dynamique de la démocratie», a lancé M. Olympio. Comme pour signifier que la médiation du président ghanéen Nana Akufo-Addo est désavouée par «le peuple», le leader du Parti des Togolais

affirme que «le dialogue casse la mobilisation de l'opposition».

Parlant des échéances électorales programmées pour se tenir dans le courant de cette année, le porte-parole du regroupement des 14 partis de l'opposition ne dévoile aucune stratégie de conquête du pouvoir par les urnes. «Si le régime advient à tenir ce projet, on comprendra aisément son idée de conduire le Togo vers un état catastrophique», a martelé celui-ci qui ajoute que «nous nous y opposerons avec la dernière énergie ». La position de M. Olympio a été renchérie hier, en fin de soirée par la coordinatrice du regroupement Brigitte Adjamagbo sur les antennes de France 24.

Awih Essoyodou

Côte d'Ivoire / Déploiement d'un commando à Bouaké

Des crispations du camp Ouattara autour de la candidature de Soro en 2020 ?

N'étant plus en parfum de sainteté depuis plusieurs mois déjà avec le président Alassane Ouattara, le président de l'Assemblée nationale ivoirienne Guillaume Soro ferait l'objet d'une surveillance de plus en plus accrue dans le pays. Après un survol de drones de sa résidence, un an après un cambriolage suspect, les habitants de la résidence de Bouaké du président de l'Assemblée nationale ivoirienne ont assisté à un déploiement d'un commando, ce jeudi 3 mai 2018, à la recherche d'armes suspects.



Guillaume Soro

Au fur et à mesure que se rapproche l'année 2020, une crispation autour de la personne de Guillaume Soro semble

se lire dans les actes des autorités du pays, proches du président Alassane Ouattara. En effet, depuis la

découverte, en mai 2017, d'une impressionnante cache d'armes au domicile de Kamaraté Souleymane dit Soul to Soul, le chef du protocole du PAN, lors d'une mutinerie à Bouaké, les relations se sont fortement dégradées entre le président Alassane Ouattara et le président de l'Assemblée nationale. Les deux personnalités ivoiriennes se sont rapprochées ces derniers temps après plusieurs médiations, mais la suspicion reste intacte.

Cette suspicion existe bien avant la découverte de cette cache d'arme. On se rappelle qu'en octobre 2016, il a été révélé par La Lettre du Continent,

l'installation « discrète » de plusieurs caméras de surveillance devant la résidence privée de Soro à Marcory.

Le président Ouattara avait alors rassuré, lors d'une interview accordée à RFI en décembre 2017 que tout serait mis en œuvre pour retrouver les autres caches d'armes, s'il en existait éventuellement. Peut-être c'est cette consigne qui est toujours en exécution avec le déploiement d'un commando, ce jeudi 3 mai 2018 à 5 heures du matin à Bouaké pour rechercher dans deux endroits des armes cachées.

A noter qu'un rapport de l'ONU faisait état de 300 tonnes d'armes que Soro

Guillaume aurait gardées au terme de la rébellion. Aussi, les domiciles des anciens commandants de zone, notamment Hervé Pelikan Touré dit Vetcho, Ouattara Issiaka dit Wattao et Morou Ouattara, sont également sous surveillance discrète.

Aux dernières nouvelles, le diplomate Ousmane Touré, un proche de Guillaume Soro vient d'être rappelé de son poste de l'ambassade de Côte d'Ivoire en France. La même source révèle aussi que l'arrestation du commandant Wattao serait à l'étude du ministère ivoirien de la Défense.

Alexandre Wémima

USA / Rencontre historique des deux présidents coréens

Le rôle imprécis qui rend Trump inéligible au Prix Nobel de la paix

Il aurait été la cheville ouvrière du rétablissement du dialogue entre les deux Corées. Et il sera l'acteur principal du prochain film qui verra la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Donald Trump, connu pour ses propos va-t-en-guerre contre la Corée du Nord, a dû mettre de l'eau dans son vin ces derniers temps pour favoriser la tenue du sommet coréen de tous les espoirs pour la paix entre les deux parties d'un seul et même pays, pourtant divisé depuis 65 ans. Malheureusement, cela ne suffira pas pour lui attribuer ce prestigieux prix que son prédécesseur Obama avait reçu en 2009.

L'idée d'un prix Nobel a été envisagée premièrement par le président sud-coréen Moon Jae-in. L'idée continue de faire son bonhomme de chemin dans le camp du président américain, notamment les Républicains qui estiment que le président américain mérite sans nul doute le trophée.

Les Républicains et les militants à la charge pour le Prix Nobel

Dans une lettre adressée ce mercredi 2 mai 2018 au comité norvégien du Prix Nobel de la Paix, 18 représentants républicains ont déposé sa candidature, évoquant à l'appui de cette requête, les efforts du président

Donald Trump en faveur de la réconciliation entre les deux Corées. Ils écrivent, en effet qu'ils ne voient « personne qui ne mérite plus la reconnaissance du comité en 2019 que le président Trump pour son travail sans relâche en faveur de la paix dans le monde ».

L'intéressé lui-même, avec une modestie inhabituelle, semble ne pas vraiment y tenir. Répondant à la suggestion du président sud-coréen, le président américain rétorque dans son bureau ovale « Je pense que c'était très généreux de sa part de faire cette déclaration mais le principal est d'y arriver (...) Je veux la paix ».

En effet, Le 27 avril dernier, les présidents des deux pays séparés depuis 65 ans se retrouvent finalement en face-à-face lors d'un sommet historique. Depuis, les avis divergent : Donald Trump est-il réellement responsable de ces retrouvailles ?

Prix Nobel : un vœu pieux, difficile à se réaliser !

Cette proposition faite au comité Nobel a de quoi surprendre sur bien des aspects. D'abord parce qu'il est encore trop tôt pour connaître l'issue véritable des pourparlers engagés par les deux Corées. Ensuite parce que le rôle précis joué dans ce premier pas vers la réconciliation par



Donald Trump

le président américain, demeure flou. Enfin, parce que les Etats-Unis sont présents sur de nombreux théâtres de guerre à travers le monde et que Donald Trump envisage de construire un mur entre son pays et son voisin mexicain.

Pour Juliette Morillot, spécialiste de la Corée et auteure de « Le Monde selon Kim Jong-un », le mérite ne revient pas au

président Donald Trump. « Ceux qui ont vraiment fait bouger les choses sur ce coup, ce sont les deux présidents coréens... La paix n'est jamais unilatérale. Si elle est aujourd'hui atteinte sur la péninsule, le prix devrait être remis aux trois présidents, quoiqu'on puisse penser d'eux. Tout le monde y a mis du sien », affirme-t-elle.

Alexandre Wémima

Invention**«AlterEgo », le casque capable de lire dans les pensées**

Le monde des inventeurs s'est enrichi depuis quelques semaines par un nouvel appareil. Il s'agit de « AlterEgo », un casque doté d'une intelligence artificielle qui permet de lire dans les pensées de son propriétaire et d'obéir ce dernier.

Le casque AlterEgo a été créé par des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT). Cette invention révolutionnaire est capable de lire dans les pensées, écouter les « mots silencieux » et obéir aux désirs, sans que son propriétaire n'ait à ouvrir sa bouche.

Selon le MIT, le casque est équipé d'électrodes, chargées de détecter des signaux neuromusculaires dans la mâchoire et le visage de son utilisatrice ou utilisateur. Ces signaux sont « déclenchés par des verbalisations internes », autrement dit lorsque vous pensez des mots dans votre tête sans les dire à haute voix.

« Les signaux sont transmis à un système

d'apprentissage automatique qui a été entraîné pour établir des corrélations entre des signaux et des mots particuliers », décrit l'université, qui ajoute que ces signaux sont indétectables pour l'œil humain.

Alter Ego contient également un casque audio qui emploie la conduction osseuse (ou ostéophonie), c'est-à-dire le phénomène de propagation du son jusqu'à l'oreille interne par l'intermédiaire des os du crâne. Le MIT précise que les écouteurs, qui n'obstruent pas le système auditif, permettent de transmettre des informations sans gêner l'utilisateur. L'ensemble du système peut ainsi communiquer avec son utilisateur, en

lui transmettant des vibrations.

« Notre idée était la suivante: pourrions-nous avoir une plate-forme informatique plus interne, qui fusionne l'humain et la machine d'une certaine manière et qui ressemble à une extension interne de notre propre cognition? La motivation pour cela était de construire un appareil IA - un dispositif d'augmentation de l'intelligence » a expliqué Arnav Kapur, un étudiant du MIT qui a dirigé le développement de AlterEgo.

Réponse à un phénomène qui divise les chercheurs

La subvocalisation définit le fait de prononcer mentalement les mots lus lors d'une lecture



Un homme équipé d'un casque AlterEgo

silencieuse. Un "effort" mental qui est le sujet de nombreuses recherches et controverses (certains avancent que cela permet de mieux retenir ce qu'on lit, d'autres estiment que c'est inutile et que cela ralentit la lecture...). L'invention des chercheurs du MIT constitue une avancée considérable dans ce domaine. Comme un appareil tout droit sorti

d'un livre de science-fiction, il permettra de situer les chercheurs fascinés par le cerveau, le langage et l'intelligence artificielle.

AlterEgo pourrait également être une solution qui peut être exploitée par la médecine. Elle pourrait être utilisée pour aider les personnes paralysées ou handicapées moteurs.

La rédaction avec MIT

Réseaux sociaux**Facebook innove avec un service de rencontres « durables »**

Mark Zuckerberg a annoncé le mardi 1er mai dernier que Facebook allait ajouter aux fonctions du réseau social, celle d'un site de rencontres pour les personnes à la recherche de relations durables.



Mark Zuckerberg, le CEO de Facebook lors de la présentation du nouveau service

Le PDG a fait cette annonce lors de la journée des développeurs du site en Californie. Il a précisé que cette fonction ne visait pas à faciliter les rencontres ponctuelles, mais à aider les gens à bâtir des relations durables par l'intermédiaire du réseau. L'action d'un des principaux sites de rencontres aux Etats-Unis, Match, s'effondrait à Wall Street de près de 20% aussitôt après cette annonce.

Parmi les autres innovations annoncées

mardi par le réseau social, figure la possibilité pour les utilisateurs d'effacer leurs données de navigation.

« Cette fonctionnalité vous permettra de voir les sites web et les applications qui nous envoient des informations lorsque vous les utilisez, de supprimer ces informations de votre compte et de désactiver notre capacité à les stocker à l'avenir », a indiqué Facebook dans un blog publié mardi. "Si vous effacez votre historique ou utilisez le nouveau paramètre,

nous supprimerons les informations d'identification de sorte que l'historique des sites web et des applications que vous avez utilisés ne sera pas associé à votre compte », a ajouté le site. Cette nouvelle fonctionnalité veut répondre aux préoccupations apparues après le scandale Cambridge Analytica, qui avait vu cette firme d'analyse de données utiliser celles des utilisateurs de Facebook à des fins politiques.

AFP

Créé en 2004 par Mark Zuckerberg, le réseau social compte presque deux milliards d'inscrits à travers le monde. À ce jour, Facebook est le site internet le plus consulté mais aussi la tête de proue d'un empire du web grandissant. The Facebook, le trombinoscope en français, a été créé en 2003 par Mark Zuckerberg alors étudiant à Harvard et lancé en 2004. Le but officiel de The Facebook était de « connecter le monde » selon son créateur, non pas d'attirer l'attention des filles, comme le raconte David Fincher à travers son film *The Social Network*, sorti en 2010. Personne ne saura la vérité. D'abord limité aux étudiants de Harvard, The Facebook s'étend à d'autres universités américaines un mois après son lancement en février 2004.

Facebook lâche le « The » après avoir acheté son nom de domaine en 2005 pour la somme de 200 000 dollars. Facebook élargit ses membres aux étudiants du secondaire mais aussi aux employés d'entreprises telles qu'Apple ou Microsoft. Dès 2006, plus besoin d'invitations pour être sur Facebook, il suffit d'avoir minimum 13 ans et une adresse mail, tout le monde pourra désormais avoir son compte Facebook. A partir de 2010, de gros actionnaires investissent dans le réseau social : la banque d'affaires Goldman Sachs a investi 500 millions de dollars, près de 3,5 % du capital de l'entreprise. Microsoft y a également investi. En septembre 2015, le réseau social ne comptait pas moins d'1,55 milliards d'inscrits dans le monde.

Numerama.com

Médias**Rapport de l'OTM sur la liberté de la presse au Togo**

A l'occasion de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse hier jeudi 03 mai, l'Observatoire togolais des Médias (OTM) a produit un rapport dont le contenu a été rendu public hier. Dans ce rapport, les responsables de l'Observatoire ont fait l'état des lieux de la situation des organes de presse, leurs relations avec les institutions, des dérapages etc. Un rapport de 16 pages dont nous vous proposons des extraits.

I / Etat des lieux**Aimé Dodzi Komla EKPE****1.1 Stations de Radios**

Au plan quantitatif, il n'y a pas eu d'évolution fondamentale depuis un an. Le secteur public compte deux radios nationales, Radio Lomé et Radio Kara, quatre radios rurales, à Notsè, Kévé, Pagouda et Dapaong.

Les radios privées autorisées par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) sont, quant à elles, au nombre de 73 dont 22 confessionnelles, 18 communautaires et 33 commerciales.

Sur le plan de la répartition géographique, sur un total général de 79 radios que compte le pays, il y en a 23 à Lomé, 10 dans la région Maritime, 17 dans les Plateaux, 10 dans la Centrale, 12 dans la Kara et 7 dans les Savanes.

1.2 Chaînes de Télévisions

L'unique télévision d'Etat est la TVT émettant sur l'ensemble du territoire et à l'international sur satellite. Les télévisions privées n'ont quant à elles, connu aucun mouvement quantitatif depuis un an. Ces chaînes de télévisions sont au nombre de 7 émettant dans la capitale à l'exception d'une seule, TV E47, basée à l'intérieur précisément à Tsévié.

On dénombre également une télévision numérique, la New World Télévision qui émet par satellite et qui n'est pas facilement accessible à tous les Togolais.

1.3 Journaux légaux

Après le nettoyage des titres tombés dans le domaine public et la délivrance de 29 récépissés en 2017 par la HAAC, on en est aujourd'hui à 171 journaux qui paraissent plus ou moins régulièrement au Togo dont le quotidien national public

Togo-Presse. Pour le reste, il s'agit de 4 quotidiens privés, 6 bihebdomadaires, 70 hebdomadaires, 29 bimensuels, 31 mensuels, 5 bimestriels, 4 trimestriels et 21 autres publications institutionnelles. De toutes ces publications, il y en a dix (10) qui sont très irrégulières, n'ayant pas paru depuis un an.

1.4 Presse en ligne

Le paysage médiatique togolais, outre les médias traditionnels, est complété par des agences de presse d'information en ligne, ainsi que de nombreux sites internet et blogs.

En termes d'agences, elles sont essentiellement trois (3) au plan national, à savoir l'Agence Togolaise de Presse (ATOP), média public représenté dans toutes les préfectures du pays, et les agences privées : « Afreepress » et « Savoirnews ». On dénombre également une quarantaine de sites internet affiliés à des organisations de médias en ligne et plusieurs dizaines d'autres non affiliés.

1.5 Médias internationaux

On note également la présence, dans cet espace médiatique, des représentations d'agences et de médias internationaux tels que RFI, BBC, la Voix d'Amérique, l'AFP, PANA Press, Xinhua et bien d'autres.

1.6 Qualité de la presse

Au plan qualitatif, bien que l'Etat contrôle les médias publics, il faut reconnaître que tous les courants politiques ont accès aujourd'hui à ces médias, mais des efforts restent à faire dans la diffusion des activités de l'opposition, notamment par la TVT. La modernisation à l'issue de laquelle les médias audiovisuels devraient passer

de l'analogie au numérique, n'est pas encore effective.

Les efforts de l'Agence Togolaise de Presse pour se maintenir en ligne tout en présentant un bulletin au quotidien sont anéantis pour cause des difficultés financières et matérielles. Le quotidien national Togo-Presse fait des efforts pour être aussi en ligne régulièrement en plus du journal papier.

Quant aux professionnels des médias publics même s'ils n'ont toujours pas une grande marge de manœuvre dans l'exercice de leur profession, eux-mêmes ne font pas assez d'efforts pour améliorer leurs productions dans l'intérêt de la nation.

En ce qui concerne les médias privés, mis à part les audiovisuels qui font l'effort sensible d'équilibre même si beaucoup reste encore à améliorer, les journaux pour la plupart, sont tellement alignés qu'ils ne donnent l'information qu'en sens unique selon leur ligne éditoriale. De même, ils s'intéressent beaucoup à la politique au point d'ignorer leur autre rôle qui est celui d'éduquer et de former les masses.

Bon nombre fait l'effort de se mettre en ligne, mais la grande majorité est concentrée à Lomé à l'exception de quelques-uns qui paraissent à l'intérieur du pays. Ce qui ne permet pas un bon maillage du territoire en matière de communication.

1.7 Organisations professionnelles de la presse

Les organisations professionnelles de presse sont multiples et diversifiées au Togo. Au niveau des médias d'Etat, on dénombre deux syndicats : le Syndicat des Agents de l'Information Techniciens et Journalistes des Organes Publics (SAINTJOP) et le Syndicat Libre de la Communication (SYNLICO).

S'agissant des médias privés, l'on note des organisations patronales, notamment le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), le Patronat de la Presse Togolaise (PPT), le Conseil Togolais des Editeurs de Presse (CTEP); l'Union des Radios et Télévisions Libres (URATEL), l'Union des Télévisions Privées (UTEPE). Pour les journalistes, il a une association qui est l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) et un syndicat qui est le Syndicat des Journalistes Indépendants du Togo (SYNJIT). Pour la presse en ligne, on note l'existence de deux organisations, l'Association Togolaise de la Presse Privée en ligne (ATOPPEL) et l'Organisation de la Presse en Ligne (OPEL).

Il y a également des organisations thématiques telles que les réseaux et les unions de journalistes dans divers domaines.

Aux états généraux de la presse tenus à Kpalimé en 2014, il a été recommandé que toutes ces organisations se regroupent en une seule, pour les patrons d'un côté et une autre pour les employés. Les discussions sont en cours en ce sens sous la facilitation du Comité de Suivi des états généraux de la presse.

1.8 Régulation et Autorégulation

La régulation des médias au Togo relève de la compétence de la HAAC qui s'autosaisit ou qui reçoit les plaintes des citoyens qui la saisissent sur des sujets jugés préjudiciables. La HAAC prône un règlement à l'amiable ; elle peut aller aux sanctions telles que les blâmes, suspensions, retraits d'autorisation et autres. Mais, si le plaignant n'est pas satisfait, il a la possibilité de s'adresser à la justice. Les membres de cette institution sont au nombre de neuf dont cinq élus par l'Assemblée nationale et quatre désignés par le Chef de l'Etat.

L'autorégulation est assurée par l'OTM qui est le Tribunal des Pairs mis en place par les journalistes eux-mêmes. L'observatoire est saisi sur plainte d'un citoyen ou d'une personne morale. L'OTM peut également s'autosaisir sur certains sujets qui violent l'éthique et la déontologie. Il prend ses décisions sur la base du Code d'Ethique et de Déontologie dont les journalistes se sont librement dotés. L'OTM règle à l'amiable les conflits entre les protagonistes et prend des sanctions contre les fautifs. A l'issue de l'assemblée générale qui a consacré l'intégration de quatre nouvelles organisations représentatives de presse au sein du tribunal des pairs, le 05 juillet 2017, l'OTM est composé de 13 membres dont 12 élus par les organisations de presse et un désigné au sein de la société civile après appel à candidature. Depuis cette assise, l'UJIT, le SAINTJOP, le SYNLICO, le CONAPP, le PPT, l'URATEL, le SYNJIT et l'ATOPPEL siègent à l'OTM.

1.9 Aide de l'Etat à la presse

La subvention de l'Etat à la presse privée est prévue dans la Constitution togolaise. Bien que la loi portant Code de la Presse et de la Communication fixe les modalités d'octroi de cette aide, le décret d'application n'a toujours pas vu le jour. Néanmoins, un appui de l'Etat à la presse est versé aux médias privés chaque année. Mais cette aide est jugée très insuffisante par les bénéficiaires

malgré sa revue à la hausse. Elle est seulement passée, il y a trois ans, de 75 millions de FCFA à 100 millions de FCFA. Alors qu'aux états généraux de la presse

tenus en 2014, il a été recommandé que cette aide puisse être portée à 800 Millions de FCFA au regard des difficultés que traverse la presse privée.

II / Rapports institutions, médias et journalistes



2.1 Médias / Gouvernement

Les médias entretiennent des rapports plus ou moins cordiaux avec le gouvernement et ses représentants. Les médias toutes tendances confondues, sont régulièrement sollicités par les pouvoirs publics pour la couverture des événements à caractère national ou international. Le dernier sommet de la CEDEAO que Lomé a abrité le 14 avril 2018 et le dialogue inter-togolais en cours, en sont la parfaite illustration.

Au niveau interne, plusieurs médias privés ont porté sur la place publique, des dossiers liés à la construction de la route Lomé-Vogan-Anfoin, aux relations difficiles entre le gouvernement et les syndicats de l'éducation et de la santé, aux comptes de la CAN 2017 et à la situation sociopolitique du pays.

Plusieurs Directeurs de publication ont été convoqués ces derniers temps, par le Service de Recherche et d'Investigation (SRI) de la Gendarmerie, à répondre de la publication par leurs journaux, d'un rapport rendu public par le Réseau des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement (REJADD).

Il faut saluer la promptitude avec laquelle le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile répond aux sollicitudes de l'OTM ou des journalistes dans leur ensemble face aux cas de menaces sur la sécurité des professionnels des médias sur leurs lieux de travail.

2.2 - Médias / forces de l'ordre et de sécurité

Les relations entre la presse et les forces de sécurité, qui s'étaient dégradées à la suite de l'agression du journaliste Robert Avotor du bihebdomadaire « L'Alternative » sur un lieu de reportage

par des gendarmes en février 2017, se sont partiellement améliorées sans pour autant être au beau fixe.

En effet, des agressions par des agents des forces de l'ordre et de sécurité sur des journalistes sur d'autres lieux de reportage ont été signalées en septembre 2017 à l'occasion d'un rassemblement politique nocturne de l'opposition. Plusieurs professionnels des médias se sont plaints aussi d'entraves de la part des forces de sécurité qui les ont empêchés d'accéder aux lieux de manifestations.

Les personnels de certaines radios installées à l'intérieur du pays notamment à Sokodé, ont rapporté des actes d'intimidation à leur endroit par des éléments des forces armées togolaises déployées dans cette ville.

Les organisations professionnelles de la presse et particulièrement l'OTM, préoccupées, ont condamné ces actes et atteintes au droit du libre exercice du métier de journaliste au Togo et appelé à des sanctions contre les fautifs, tout en invitant les journalistes à plus de vigilance et de responsabilité.

Mais, l'OTM a enregistré une nouvelle plainte d'un reporter qui, le 25 avril dernier, a été violenté et vu sa caméra endommagée par des forces de sécurité devant le siège de la CDPA, à l'occasion d'une rencontre des responsables de l'opposition dont la manifestation était interdite.

2.3 - Médias / OTM

L'Observatoire se félicite de l'amélioration de ses rapports avec les journalistes qui sont désormais prompts à répondre à ses invitations. L'OTM a ainsi œuvré au règlement à l'amiable de certains conflits nés entre

des professionnels des médias et des citoyens ou entités morales. Ainsi, des différends qui auraient pu être portés devant les tribunaux ont été réglés à l'amiable grâce au plaidoyer de l'Observatoire.

De même, il faut faire remarquer que certains journalistes ont été de bons élèves, respectant les textes qui régissent la profession et publiant ou diffusant régulièrement les communiqués sanctionnant les audiences de l'OTM.

Outre les communiqués et contacts directs, le tribunal des pairs a organisé des rencontres d'échanges sur l'éthique et la déontologie du métier. La dernière en date s'est déroulée le 28 mars 2018 sur le thème « Fondamentaux de la presse et responsabilité sociale du journaliste en période de crise ». Désormais, la plus grande difficulté organisationnelle qu'éprouve l'OTM à bien faire son travail est le refus de beaucoup de médias de faire le dépôt de leurs parutions ou de leurs grilles des programmes au siège du Tribunal des pairs, en dépit des multiples rappels.

2.4 - Médias / HAAC

Les relations entre la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication et les journalistes des médias privés se sont elles aussi, beaucoup améliorées.

Des rencontres et échanges entre la HAAC et les patrons de presse se déroulent dans une ambiance plus conviviale et empreinte de courtoisie qu'auparavant où les patrons de presse se sont toujours plaints du caractère conflictuel des audiences qu'ils étaient amenés à avoir avec la HAAC.

L'instance de régulation des médias a organisé des rencontres d'échanges et publié plusieurs fois des communiqués pour dénoncer la violation des règles de journalisme et rappeler les médias au respect des règles d'éthique et de déontologie mais aussi des textes de loi en vigueur. En effet, l'institution déplore le traitement que beaucoup de médias font de la crise sociopolitique qui secoue le pays depuis le 19 août 2017.

Aucun média n'a fait l'objet de procédure de fermeture depuis le 3 mai 2017. Cependant, la HAAC a rappelé à plusieurs propriétaires de radios et de télévisions, leur obligation de renouvellement de leurs fréquences au cours de cette année.

Les médias ont été unanimes à saluer la mémoire de feu Pitang Tchalla, président de la HAAC décédé dans l'exercice de ses fonctions le 19 septembre 2017 et à présenter à l'institution, leurs condoléances pour cette grande perte pour la presse togolaise.

III / Dérapages et atteintes à la liberté de presse

Plusieurs dérapages dus à l'inobservation des textes régissant la profession des journalistes ont été constatés, durant l'année écoulée, conduisant les institutions de régulation et d'autorégulation des médias, en l'occurrence la HAAC et l'OTM à sévir quelques fois en vue de ramener les uns et les autres au respect du Code de la presse et de la Communication et du Code de déontologie des journalistes du Togo. Quant aux atteintes à la liberté de la presse, elles sont constituées des obstacles dressés aux journalistes dans l'exercice de leur profession.

3.1 - Dérapages traités

3.1.1- La HAAC

Au cours de l'année 2017, l'institution de régulation a procédé à dix (10) auditions de directeurs d'organes de presse pour violations des règles professionnelles. Quant aux comités techniques, ils ont eu à traiter directement et à proposer des solutions à douze cas de violations, à la suite d'auto-saisines (07) ou de plaintes (05) en ce qui concerne la presse écrite.

3.2- Atteintes à la liberté de presse

Les cas des agressions des journalistes lors des manifestations des associations d'étudiants sur le campus universitaire de Lomé ont été enregistrés ainsi que lors des marches

organisées par l'opposition. Il a été signalé la confiscation de matériels de travail de certains journalistes bien qu'ils soient identifiables par leur gilet.

L'OTM et d'autres organisations professionnelles des médias se sont prononcés clairement le 27 octobre 2017 contre les menaces proférées sur les réseaux sociaux, à l'encontre de plusieurs journalistes dont le président de l'instance de régulation, pour soit dit « des prises de positions qui n'arrangeraient pas l'opposition ». En effet, nul ne devait être inquiété pour ses opinions et encore moins des journalistes.

L'instance d'autorégulation a été également saisie courant février 2018 des cas de menaces de mort sur des confrères Tem, en l'occurrence, les directeurs de publications Sam Djobo de l'Éveil de la Nation et Tchagnao Arimiyao de Nouvelle Opinion, pendant que ceux-ci étaient en Europe, « parce que taxés de ne pas soutenir la lutte pour l'alternance au Togo »...

Fait à Lomé, le 03 mai 2018

**Pour l'OTM,
Le Président**

Aimé Dodzi Komla EKPE

Pharmacies de garde de Lomé du 30 /04/ au 07 / 5/ 2018

JEANNE d'ARC	Près de Marox-R.S.	22 22 08 01
ETOILES	10 Av. N. Marche	22 21 88 47
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
OCEANE	Rue OCAM	22 22 62 77
EMMANUEL	Kodjoviakopé	22 21 30 98
LIBERATION	Av Libération	22 22 25 25
St KISITO	Bd. de la Kara	22 21 99 63
AVE MARIA	Près du CHU Tokoin	22 22 33 01
PROVIDENCE	Bd. Jean Paul II	22 26 66 48
YEM-BLA	258, Av. Akéï	22 26 76 51
OUSIA POUR LA VIE	Hountigomé	22 61 22 25
LILAS	Kégué	22 26 29 59
THERYA	TOGO 2000	22 61 56 52
UNION	BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	Carrefour Zorrobar	22 70 06 90
CITE	Bd. du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Adidogomé	22 51 05 29
EPIPHANIA	ADIDOGOME	23 20 10 52
CONSEIL	Sagbado Logote	23 21 56 53
NATION	TOTSI	22 25 99 65
DELALI	Agoè-Cacaveli	22 25 06 90
VERTE	Klikamè	22 25 03 26
LAUS DEO	Léo 2000	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	Agoè-Télessou	22 42 50 00
De La VICTOIRE	Avédji Wéssomé	22 45 74 92
St ESPRIT	Agoè-Nyivé Kégué	22 40 29 06
St MICHEL	Située à Agoenyivé	22 51 70 22
EXCELLENCE	Agoe Demakpoe	22 51 77 87
MAINA	Agoé Assiyéyé	22 33 65 34
TCHEP'SON	Face Terminal du sahel	22 42 94 41
HYGEA	Baguida	22 27 36 36
LE DESTIN	Baguida	22 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
 Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Donnez une légende à cette photo

Exerçons-nous (Terminale G)

Exercice : L'Etat providence

Si l'Etat providence correspond strictement au système de la protection sociale. Cette notion est de plus en plus utilisée dans un sens large pour désigner l'intervention économique et sociale de l'Etat à la suite de la grande crise des années 29.

L'Etat providence qui a pour rôle de fournir des biens collectifs et sociaux, de fournir d'emploi bref assurer le bon fonctionnement de l'économie a pourtant échoué. L'échec de l'Etat de Provence n'est pas le fait d'un manque de volonté mais de certains événements. (...) L'Etat Provence a connu des crises.

Questions :

- 1) Citez trois causes de l'accroissement du rôle de l'Etat dans l'économie capitaliste.
- 2) Donner la définition de l'Etat providence
- 3) Citez les trois fonctions de l'Etat providence. Donnez un exemple de chacune d'elle.
- 4) Enumérer les raisons de la remise en cause du rôle de l'Etat
- 5) A partir des années 1980, un nouveau régime capitaliste voit le jour avec des idéologies nouvelles
 - a) De quel régime économique s'agit-il ?
 - b) Quelle est l'idéologie principale de ce régime ?
 - c) Donner trois mesures contenues dans un système capitaliste libéral
- 6) Quelles sont les fonctions de l'Etat dans un système capitaliste libéral
- 7) Comment appelle-t-on l'ensemble des interventions de l'Etat dans une économie ?

Réflexion

**J'ai quatre (4) frères.
 Chaque frère a quatre (4) frères.
 Nous sommes combien de Frères?**

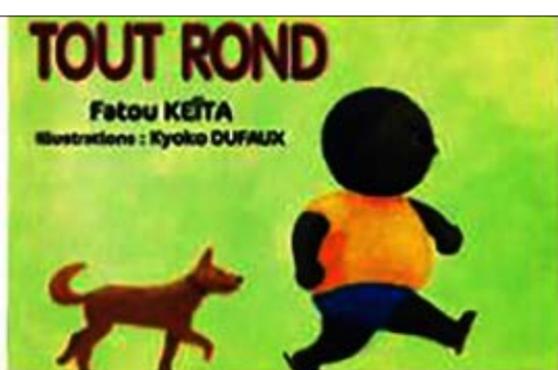
Citation du jour

**"L'ouvrier est à l'égard de du produit de son travail dans le même rapport par rapport qu'à l'égard d'un objet étranger."
 Karl Marx**

A l'institut français du Togo

4 MAI / 20H00 | 2000 & 3000 FCFA | SCÈNE DE L'IFT - LOMÉ
**Togoville Jazz Festival / Prix Découvertes RFI
 2017 : M'Bouillé Koité**

Le Prix Découvertes RFI 2017 M'Bouillé KOITE est en tournée africaine. L'ambassadeur de la musique mandingue prestera à l'Institut Français du Togo pour le compte de son escale togolaise, et dans le cadre de la quatrième édition du Togoville Jazz Festival. M'bouillé Koité est un artiste, chanteur, musicien et compositeur né en juin 1990 à...



5 MAI / 10H30 | MEDIATÈQUE JEUNESSE | ENTRÉE GRATUITE - LOMÉ
Les mots s'animent : Tout rond de Fatou Keïta

Ses camarades l'ont surnommé « Tout rond » parce qu'il est tout rond ! Au début il se fâchait et entrait dans une grande colère, mais bientôt, grâce à l'histoire de Madame Bonheur, Tout rond a appris en rire !



5 MAI / 31 MAI - LOMÉ
**LE LIVRE DU MOIS MAI : Mieux gérer ses
 finances personnelles**

de Bruno Akpatigbe Dépenser sans compter n'est plus tolérable dans le présent siècle, c'est même préjudiciable... Comment élaborer son budget personnel, assurer son suivi et sa révision ? Quelles astuces pour minimiser ses dépenses et définir son épargne ? Autant de questions auxquelles répond cet ouvrage de façon simple et pratique ; d'où sa qualité.

Lire

«Le Premier Jour» de Marc Levy. Ed Robert Laffont. 2009 Pp 102-103

« ...Et elle ne se doute de rien ? C'est-à-dire qu'avec ce redoutable instinct qu'ont les femmes, peut-être l'a-t-elle soupçonné une fois ou deux. Mais je crois que je cache bien mon jeu. Enfin, suffisamment pour pouvoir passer devant son bureau chaque matin, sans avoir à rougir de ma situation ridicule. Quatre ans, Walter? Quarante-huit mois, le compte y est, j'en ai fêté l'anniversaire quelques jours avant

que vous ne reveniez de votre Chili. Ne regrettez rien, il n'y a pas eu de fête. Mais pourquoi ne lui avez-vous rien dit? Parce que je suis un lâche, reprit Walter en hoquetant. Un horrible lâche. Et vous voulez que je vous dise ce qu'il y a de plus pathétique dans tout cela? Je n'en suis pas certain, non! Eh bien, depuis tout ce temps, je lui suis fidèle. En effet! Vous vous rendez compte d'une telle absurdité. Des hommes mariés qui ont la chance de vivre auprès de celles qu'ils aiment trouvent le moyen de les tromper et moi, je suis fidèle à une femme qui ne sait même pas que

j'ai le béguin pour elle. Et, s'il vous plaît, ne me répétez pas « en effet » ! Je ne comptais pas le faire. Pourquoi ne pas tout lui avouer, après tout ce temps, qu'est-ce que vous risquez? Pour que la romance s'arrête ? Vous êtes dingue ! Si elle m'éconduit, je ne pourrai plus penser à elle de cette façon-là ; l'observer comme je le fais en catimini deviendrait une indécatesse intolérable. Pourquoi me regardez-vous comme ça, Adrian? Pour rien, je me demandais juste si demain, lorsque vous aurez dessoûlé, et vu ce que vous avez ingurgité

ce soir, cela n'arrivera pas avant le milieu de l'après-midi, vous me raconterez cette histoire de la même façon. Je n'invente rien, Adrian, je vous le jure, je suis follement épris de Miss Jenkins ; mais la distance entre elle et moi est comparable à celles de votre Univers avec ses drôles de collines qui empêchent de voir de l'autre côté. Miss Jenkins se trouve dans le phare de Kristiansand, cria Walter en pointant le doigt vers l'est, et moi, échoué tel un cachalot sur la côte anglaise! dit-il en tapant du poing sur le sable. Walter, je visualise assez bien ce

que vous me décrivez, mais la distance qui sépare votre bureau de celui de Miss Jenkins se compte en marches d'escalier, et non en années-lumière. Et la théorie de la relativité, vous croyez que votre copain Einstein en a le monopole ? Pour moi, chacune de ces marches est aussi lointaine qu'une de vos galaxies! Je crois qu'il est temps que je vous raccompagne à l'hôtel, Walter. Non, nous allons poursuivre cette soirée, et vous, vos explications. Je ne me souviendrai probablement de rien demain mais ce n'est pas grave... »

Photographie

« Pixel Art » exhorte de jeunes photographes à la professionnalisation

À l'heure où les « productions photographiques » courent les téléphones et autres appareils amateurs, démocratisant sérieusement, voire dangereusement, l'art de la photographie, l'association « la petite Folle » dirigée par Mme Gbédéma Ami, à travers son concours « Pixel art » veut amener les « objectifs » de jeunes photographes ou passionnés originaires du Togo à professionnaliser leurs pratiques.

Le constat qui a conduit à l'initiative « Pixel Art » est que de nombreux photographes togolais excellent dans cet art, mais ne sont pas suffisamment mis en lumière. Ces derniers sont d'ailleurs minimisés par certains compatriotes, et même marginalisés au profit des photographes étrangers. Le 28 avril dernier à l'hôtel du Golfe de Lomé, a eu lieu l'apothéose du Concours,

le vernissage des œuvres retenues dans le cadre de la 1ère édition de ce concours. De même, le palmarès était rendu public et on note le sacre de Mawussé Félégnan comme gagnant.

Au cours de cette soirée qui a vu la participation de plusieurs photographes togolais, des œuvres exposées sont proposées à la vente.

L'objectif de « Pixel Art » est de faire la promotion des talents photographiques togolais à travers un vernissage de leurs œuvres, selon les dires de Mme Gbédéma. Elle espère vivement voir l'événement grandir pour pouvoir l'ouvrir à d'autres pays.

Il faut dire que l'exposition a toujours cours à l'hôtel du Golfe jusqu'à la fin du mois de mai 2018.



Gbédéma Ami

« Pixel Art » est un événement qui tombe à pic, dans un environnement où grâce à l'essor des smartphones et autres appareils, on assiste à une véritable course à l'image. Le phénomène « selfie » représente le top de cette recherche effrénée à l'image. L'art photo évolue donc avec tous les amateurs qui gonflent le cercle des photographes.

TM

Spectacle

M'bouillé Koité en concert à Lomé

Le Prix Découverte Rfi 2017, M'bouillé Koité prestera à l'Institut français du Togo, ce vendredi 4 mai. L'escale togolaise de l'ambassadeur de la musique mandingue s'inscrit dans le cadre de sa tournée africaine et aussi dans la ligne droite de la quatrième édition du « Togoville Jazz Festival ».

De nationalité malienne, M'bouillé Koité est un artiste, chanteur, musicien et compositeur. Le chanteur malien est né en juin 1990 à Bamako. Il est issu d'une famille de griot-musicien, son père est un joueur de guitare et son oncle Habib Koité, est une personnalité emblématique de la musique malienne connue à l'international. En 2010, la star M'bouillé Koité sort le single « Maman », un hommage à toutes les femmes du monde, qui connaît un vibrant succès auprès des mélomanes maliens. Sur scène, le jeune M'bouillé joue de la guitare acoustique, parfois il est accompagné de son groupe



Prix Découvertes RFI 2017 M'Bouillé Koité

de musicien, joueur de kora, pianiste et batteur. M'bouillé Koité est lauréat des Prix découvertes RFI 2017. Les Prix Découvertes Rfi ont été créés en 1981 de façon à mettre en avant, chaque année, les nouveaux talents musicaux du continent africain. Ce prix a déjà récompensé des artistes aussi divers que Tiken Jah

Fakoly, Rokia Traoré, Didier Awadi, Amadou et Mariam. Au cours de sa prestation sur la scène togolaise, ce vendredi 4 mai, le Prix Découvertes Rfi 2017 sera accompagné de la chanteuse talentueuse togolaise, Naïs Sambo, qui a été lauréate de la première saison du concours musical 228 T Factor.

N. E.

Dédicace de livre

Sur les sentiers de l'amour avec Bilina de Siou

« Sur les sentiers de l'amour » est un nouveau recueil de poèmes publié aux éditions Awoudy en avril dernier. Ce recueil de poèmes, une œuvre de Bilina de Siou alias Ballong vient enrichir la grande famille littéraire togolaise. « Sur les sentiers de l'amour » a été dédié le 20 avril dernier à l'Université de Lomé.

Paru aux éditions Awoudy, le recueil « Sur les sentiers de l'amour » de 114 pages est subdivisé en 78 poèmes. « Sur les sentiers de l'amour » est le deuxième ouvrage de l'auteur. Dans ce recueil, l'auteur célèbre l'amour, les délices de l'amour mais aussi l'amertume et la déception en amour. « Les réalités dans la relation amoureuse sont plus difficiles à vivre que ce qu'on croit », a déclaré l'auteur. Tout en invitant ses lecteurs à la lecture cet odyssee, il veut susciter chez eux la réflexion sur ce qu'est

réellement l'amour.

D'après le poète, ces poèmes écrits dans un style sobre et accessible à tous les âges, s'adressent à tout le monde, surtout à la jeunesse.

De son vrai nom vrai nom Ballong Bilina, le poète Bilina de Siou est né à Siou. Il est enseignant-chercheur, philosophe et maître de conférences à l'Université de Lomé. Sa première œuvre est intitulée Pérégrinations.

N.E.

Littérature africaine

Une évasion à tout prix !

Dans l'ouvrage « Evasion virtuelle », Nabou Fall décrit des femmes africaines aux destins croisés qui se prennent en charge et prennent des décisions courageuses. L'œuvre « Evasion virtuelle » est publiée aux éditions Tabala en Côte d'Ivoire.



Nabou Fall et son oeuvre

« Evasion virtuelle » relate l'histoire d'une jeune dame, Fanny. Le personnage va remettre sa vie en question après des retrouvailles virtuelles avec un amoureux du passé. Cette rencontre va transformer Fanny et faire renaître ses espoirs brisés et ses rêves oubliés. Des thèmes tels que les contraintes sociales imposées aux femmes, la stérilité, l'amitié, l'adultère, le divorce sont évoqués en filigrane dans l'intrigue romanesque.

L'auteure ivoirienne nous fait voyager au cœur de plusieurs cultures africaines. Elle dépeint la société africaine contemporaine et aisée avec ses secrets et ses travers. Fanny, le personnage principal mûrit et ose prendre des décisions pour se construire une autre vie dont elle a toujours rêvé dans une Afrique où les femmes divorcées sont souvent stigmatisées.

Chemin faisant, l'héroïne se lance dans l'entrepreneuriat et ose devenir elle-même. Dans son œuvre, l'écrivaine attire l'attention des amoureux de la littérature sur la place prépondérante du monde virtuel, internet dans nos sociétés. Il a permis à son héroïne de s'échapper de son quotidien, de sa vie.

Nabou Fall est une cheffe d'entreprise, bloggeuse, écrivaine et militante engagée pour la cause féminine. Sa passion pour l'écriture et la cause des femmes l'ont poussé à animer un blog puis lancer un magazine Naboulove à l'intention des femmes. « Evasion virtuelle » est le premier roman publié de l'ivoirienne Nabou Fall.

Nadia Edodji (Stagiaire)

Commerces

Les vendeurs ambulants, vous connaissez ?

Très présents dans notre pays, les vendeurs ambulants sont pour la plupart originaires des pays amis comme le Niger, le Mali. Même si de plus en plus de Togolais s'adonnent à ce type de commerce. Souvent face à leur détermination, vous ne pouvez que mettre la main à la poche.



Un vendeur ambulant

Que ce soit dans les ruelles, les petits quartiers, les maisons, les quartiers riches, les rues, aux feux tricolores, les petits marchés et les grands, notamment le grand marché de Lomé, les vendeurs ambulants sont

assez visibles au Togo. Ils proposent des articles de première nécessité et à des prix abordables.

La particularité des vendeurs ambulants est d'insister. Loin de vouloir forcer le client à accepter le produit, on sent tout de même chez eux une volonté de vendre à tout prix. Et pour y arriver, ils vantent leurs produits avec tous les bons mots et astuces possibles. Le vendeur ambulant n'a jamais tort. Son produit est toujours le meilleur, et est le plus efficace.

Même si cette façon de faire est souvent perçue par certaines personnes comme du harcèlement, il faut reconnaître que c'est le fondement même du marketing. Un marqueteur est une personne persévérante, qui ne doit pas s'avouer vaincu en laissant le client prendre le dessus. Le propre du vendeur est d'être agressif, même si le produit n'est pas vendu, son passage doit faire tache d'huile pour la prochaine fois. Son but est d'amener le client à déboursier, même sous l'effet d'une certaine euphorie

quitte à regretter après. Ces petits vendeurs ambulants qui n'ont pas fait d'écoles de marketing, appliquent sans s'en rendre compte les différentes techniques qui sont véhiculées par les théoriciens du domaine. Il est vrai que leur motivation première, c'est l'instinct de survie, le désir de gagner de l'argent pour joindre les deux bouts. Ceux qui viennent de l'étranger, sont justement arrivés pour un objectif clair, se réaliser. Et ceux d'ici qui s'y mettent sont à la recherche d'une source de revenu. En ayant cette perception du vendeur ambulant, les relations entre eux et les clients iront de mieux en mieux.

Edem Dadzie

Panier de la ménagère

La tomate fraîche, de l'or dans les marchés du Togo

Tout ou presque est cher en ce moment sur le marché togolais. Plus encore est la tomate qui est non seulement chère mais aussi rare. La tomate fraîche est un produit de consommation courante. Malheureusement, le marché fait face à une pénurie depuis un certain temps. Difficilement présentes sur les étalages au marché, les tomates s'échangent à des prix très élevés.



Des tomates fraîches

Commerçante au marché d'Agoé-Assiyyé, une jeune vendeuse de tomates du nom d'Akouvi affirme qu'elle détient seulement la

tomate importée, tout en reconnaissant la hausse de prix de cette denrée très prisée par les dames pour leurs différentes cuisines.

«Je n'ai que la tomate importée souvent du Sénégal ou du Burkina-Faso sur mon étalage. La tomate locale est actuellement en culture donc pas encore prête à être consommée. Seulement quelques jardins de la place en nombre insuffisant en produisent. C'est ce qui fait que le coût de la tomate est excessivement vertigineux » dit-elle.

Les prix de la tomate fraîche ont connu une hausse ces

dernières semaines. Le tas de tomate est à 200 FCFA et plus. Ce tas 200 est composé juste de 4 petites tomates semblables à celles vendues autrefois à 100 FCFA. Ce qui veut dire que ce produit est rare non seulement en quantité mais aussi en qualité.

Venue pour faire ces achats, Mme Ange a souligné qu'«Actuellement c'est la loi de l'offre de la tomate fraîche et non de la demande qui fait le prix sur le marché ». Pour elle, la tomate est actuellement appelée « sika » c'est-à-dire l'or, du fait de sa rareté et de la cherté.

Carole, mère de famille nous confie qu'elle raffole de la tomate fraîche, mais en ce moment elle souffre de la pénurie, ce qui fait qu'elle se penche vers l'oignon qui est un peu accessible pour compléter la sauce.

Cette hausse qui, n'arrange pas les clients, fait le bonheur des commerçantes de tomates en ce moment. Elles en profitent pour maximiser les bénéfices. Akouvi nous dévoile que depuis cette pénurie de tomates, elle a cessé d'être grossiste de tomates pour devenir vendeuse de détails, ceci dans le but d'avoir plus de bénéfice. Cette situation qui persiste risque d'empirer au cours des mois à venir, surtout avec le carême des musulmans qui est pour bientôt.

Nana Garba (stagiaire)

1er Mai, fête des travailleurs

Nouvelle Afrique et Vert-Togo envisagent de se mettre ensemble

Le 1er mai marque la journée internationale des travailleurs. Une aubaine pour ces derniers de se retrouver autour des rassemblements festifs et passer d'agréables moments loin des occupations habituelles. Au niveau de Nouvelle Afrique et Vert-Togo la fête a été belle, mais elle a également été l'occasion de réfléchir à des projets de développement.

Les sites d'informations Vert-Togo.info et Nouvelleafrique.info ne sont pas restés en marge de cette célébration. Les journalistes de ces deux organes de presse en ligne, se sont réunis à Lomé autour des plats et boissons.

Puisque c'est aussi une journée d'action syndicale et de lutte pour les droits des travailleurs, ces journalistes se sont

entretenu avec quelques patrons d'ateliers pour les sensibiliser sur la nécessité de mieux traiter leur apprenti et de respecter leurs droits.

A la suite, ces professionnels des médias sont retrouvés à leur siège, où ils ont échangé au cours d'une conférence de rédaction, sur le travail accompli dans les deux organes, envisagé des solutions et des propositions pour

améliorer ou renforcer encore plus l'exercice de ce quatrième pouvoir. Dans cette optique, Vert-Togo et Nouvelle Afrique, projettent de se constituer en un groupe de presse.

Pour rappel, l'origine de la fête du 1er mai remonte à 1886 à Chicago (Etats-Unis), où plusieurs personnes ont été tuées par la police à la suite des contestations des ouvriers qui réclamaient huit heures de travail



Les équipes des deux rédactions

quotidien. La journée est fériée dans au moins cent sept pays, ce qui

représente 67% de la population mondiale.

TM

fest' immo

le salon international de l'immobilier et de l'habitat



CETEF, TOGO 2000

Les **11, 12 et 13** Mai **2018** de 9h à 19h

90.90.20.20 - 98 90.20.20



Orabank

Un partenaire à votre écoute

Sponsor officiel